



Sujet: [INTERNET] Ferme Eolienne Terres lièges

De : "LE BRUN, Maxime (NIORT)" <maxime.lebrun@colas-co.com>

Date : Mon, 26 Aug 2019 08:14:13 +0000

Pour : "pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr" <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Les structures de production d'énergie éolienne rendent concrètes les solutions aux besoins de transition énergétique nécessaires à l'évolution de la société.

L'accord de Paris adopté par consensus par l'ensemble des 195 parties lors de la COP 21 en décembre 2015 est une chance unique qu'il faut saisir.

L'enjeu environnemental fait partie désormais de notre quotidien.

Il est important de souligner que :

- En France, on constate une véritable **dynamique d'emploi** autour des fermes éoliennes dans les secteurs génie civil, routiers et électrique. La filière française a compté environ 16 000 emplois directs en 2018.

- Pour notre société **COLAS basée à Airvault (79)**, entreprise routière en charge notamment des terrassements, création et renforcement de chemins, la construction d'un parc éolien de 6 éoliennes représentent environ **6 emplois temps plein** sur une année (soit 11% de nos effectifs), sans compter les sous-traitants, locatiers, fournisseurs, carrières et commerces/restaurants que nous faisons vivre grâce au chantier.

- Cette activité représente environ **18% de notre Chiffre d'Affaires** soit 1.8 Millions d'euros par an. Nous constatons que le **marché de l'éolien est un vrai marché, mature, porteur, professionnel et pérenne.**

Il est à noter également que ces emplois concernent également l'entretien . Pour 6 éoliennes, c'est le poste d'un jeune qui s'installe avec sa famille pour y vivre et qui contribue à dynamiser son territoire. Ce sont aussi des équipes qui se déplacent pour l'entretien périodique sur des durées allant de quelques jours à quelques semaines, qui font vivre divers commerces, hôtels et restaurants. A la clé ce secteur peut générer un potentiel d'emplois indirects et induits liés à la conception, la construction, la maintenance et l'ingénierie...et devenir un vivier de compétences nouvelles pour la jeune génération.

De plus, en général, l'implantation d'un **parc de 6 éoliennes génère 320 000 euros de ressources fiscales par an**, dont 70 % reviennent aux communes, 27 % au Conseil départemental et 3% à la Région, qui peuvent ensuite **réinvestir dans les infrastructures**, accordant donc de nouveaux marchés publics sur lesquels nous pouvons éventuellement travailler.

Nous sommes ainsi **très favorable** pour une implantation de parcs éoliens de ce type sur notre territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations respectueuses.



Maxime LE BRUN
Chef d'Agence Niort et Airvault
Tél. 05-49-08-06-58 Mobile 06-59-72-26-91
maxime.lebrun@colas-co.com

COLAS CENTRE-OUEST
582 Route de Paris – BP 20020 – 79 182 CHAURAY Cedex
www.colas-france.fr



Sujet: [INTERNET] Soutien au parc éolien de Availles-Thouarsais et Airvault

De : Patrick LE FLANCHEC <patrick.leflanchec@terralacta.com>

Date : Mon, 26 Aug 2019 13:40:00 +0000

Pour : "pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr" <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

J'apporte personnellement tout mon soutien au projet de la Ferme Eolienne de Availles-Thouarsais et Airvault.

Aujourd'hui, il est nécessaire de développer les énergies renouvelables pour plusieurs raisons :

Préserver notre planète pour nos enfants et petits-enfants, le réchauffement planétaire actuel nuisant fortement sur la nature et le climat en provoquant de plus en plus de catastrophes naturelles.

Il est important que notre pays augmente considérablement ces énergies nouvelles afin d'assurer sereinement son autonomie énergétique.

Notre pays, parmi les premières puissances européennes pointe en queue de peloton, avec une carence non négligeable par rapport à nos pays voisins, dans ce domaine .

Pour les détracteurs de l'éolien qui mettent en avant et principalement l'impact visuelle sur les paysages, je trouve qu'une éolienne n'est pas plus désagréable à regarder qu'une ligne à haute tension, que certains silos agricoles en pleine campagne ou que les tours de refroidissement d'une centrale nucléaire avec ses panaches de vapeur que l'on peut voir à plusieurs kilomètres à la ronde.

Je finirai ce propos de soutien en précisant que je parle de ce sujet en connaissance de cause, j'habite dans une commune où il y a un parc de treize éoliennes d'une puissance de 11 MW, que dans notre petite commune cela n'a posé aucun problème (j'étais maire de la commune à l'époque), l'impact sur le foncier est très minime et les retombés économiques sont loin d'être négligeables pour les agriculteurs bénéficiant d'une concession ainsi que pour les communes, qui voient aujourd'hui leurs dotations de l'état fondre au soleil.

En espérant que vous voudrez bien prendre en compte ses quelques remarques.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes salutations distinguées.

Patrick LE FLANCHEC.



Patrick LE FLANCHEC
Gestionnaire Patrimoine Immobilier

Tél. port: 06 75 27 73 15

patrick.leflanchec@terralacta.Com

2 rue de la Glacière
CS 80029
17700 Surgères

www.terralacta.com

Sujet: [INTERNET] Avis Enquête publique Avoilles-Thouarsais et Airvault

De : d.minereaud@laposte.net

Date : Fri, 30 Aug 2019 10:38:20 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Bonjour,

Voici ma contribution à l'enquête publique qui se déroule actuellement.

L'implantation d'éoliennes est un sujet qui fait débat.

Selon moi voici les principaux avantages des éoliennes

* Energie produite localement et sans minerais (uranium, charbon) extraits à l'étranger

* Peu de problèmes avec les déchets en fin d'exploitation . Les mâts sont en acier recyclable. Reste les pales en fibre?

* Energie pas plus onéreuse que le nucléaire car on oublie en général le coût de retraitement des déchets, le coût de démantèlement des centrales, le coût réel pour l'environnement de l'acheminement des combustibles (pétrole lourd des bateaux cargos,...), les surcoûts de développement des EPR.

Le principal inconvénient est le suivant:

* Pollution visuelle (vue depuis les habitations et lumières nocturnes).

Je pense que les autres arguments avancés par les opposants sont seulement pour étayer leur argumentaire et leurs thèses. Souvent il existe une crainte de perte de valeur de l'immobilier et chacun défend donc sa propriété...

Ce projet des Terres Lièges me semble intéressant car il minimise la pollution visuelle par rapport à un projet qui aurait été implantée à un autre endroit de l'horizon. Je pense pour les riverains qu'il y a moins de gêne à voir 10 éoliennes à un endroit déterminé (par exemple à l'ouest) plutôt que 3 au Sud, 3 au Nord et 4 à l'ouest. De plus un effort a été proposé au niveau de l'éclairage nocturne.

Par ailleurs, les retombées pour les entreprises locales seront réelles ainsi que pour les municipalités.

Pour mener des politiques culturelles, sociales, éducatives, il faut en avoir les moyens financiers! En ces temps

des diminutions des dotations du Gouvernement, les taxes liées aux activités économiques sont importantes pour

le développement de nos communes éloignées des grands centre urbains.

Cordialement

Didier MINEREAUD.

Sujet: [INTERNET] ferme eolienne

De : Jacky Joselon <calci-aire@wanadoo.fr>

Date : Tue, 10 Sep 2019 18:46:59 +0200

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

- Monsieur le Commissaire-Enquêteur. : « Fermes Eoliennes d'Availles/ irais et de Maisontier/ Glenay ».

Je soussigné Jacques Joselon

4 rue du puits olivier 79600 AIRVAULT

Parapentiste

je soutiens les projets éoliens de la région

L'Énergie éolienne est une énergie totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100% de la surface redeviendra cultivable.

- Cette énergie participe grandement à l'autonomie énergétique de la Nation, en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à l'approvisionnement en ressources fossiles avec d'autres pays.

--

Jacky Joselon

Sujet: [INTERNET] projet éolien availles thouarsais et airvault

De : "Mairie d'Antezant la Chapelle" <mairie@antezant-lachapelle.fr>

Date : Tue, 10 Sep 2019 19:10:10 +0200

Pour : <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Bonjour,

Par ce message, je viens soutenir ce projet éolien. En effet, dans notre commune 8 éoliennes se sont implantées en 2019 par la société VOLKSWIND. Le premier contact a eu lieu en 2009 et nous avons toujours eu de très bonnes relations et régulièrement. Ils ont toujours été à l'écoute, avec nous élus mais aussi avec la population, analysant tout pour que le projet soit le plus adapté. C'est une société très efficace, très sérieuse avec un grand professionnalisme. Le projet éolien de Availles Thouarsais et Airvault est entre de bonnes mains et c'est une chance pour ces communes de pouvoir concrétiser ce projet.

Bien cordialement.

Eric POISBELAUD Maire d'ANTEZANT LA CHAPELLE

05.46.59.91.29

Ouverture au public : Lundi et jeudi de 14h à 18h